

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 29 du 4 juin 2019



Sommaire

Colza	p. 2
Blé	p. 4
Orges de printemps	p. 10
Pois d'hiver	p. 11
Pois de printemps	p. 12
Tournesol	p. 15
Maïs	p. 18
Soja	p. 22
Betteraves	p. 22

Campagne 2018-2019

EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limitées la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.

Colza :

- 96% des parcelles restantes ont atteint le stade G4.
- Quelques symptômes d'oïdium sur feuilles et tiges mais pas sur siliques.

Blé tendre :

- La rouille jaune est observée un peu partout depuis deux semaines ! Des premiers symptômes de rouille brune ont été observés sur variétés sensibles. Surveiller la présence de pucerons sur les épis.

Orges d'hiver et orges de printemps semées à l'automne :

- Au-delà de la floraison, les maladies deviennent plus difficiles à contrôler.

Orges de printemps semées fin février :

- Le risque maladies est élevé en particulier sur les parcelles ayant atteint le stade dernière feuille étalée.

Pois d'hiver :

- Surveiller l'ascochytose (= anthracnose) après les dernières pluies.
- Pucerons verts : leur présence a progressé.
- Poursuite des captures de tordeuses mais sans atteindre le seuil de nuisibilité quel que soit le débouché.

Pois de printemps :

- Légère progression de la présence de pucerons verts.
- Captures de tordeuses avec le seuil de nuisibilité atteint pour le débouché alimentation humaine.

Tournesol :

- Pucerons verts : phénomènes observés de crispations des feuilles.

Maïs :

- Stade 2 à 9 feuilles, croissance active des maïs.
- Dégâts très importants de corvidés assez généralisés depuis 1 mois.

Soja :

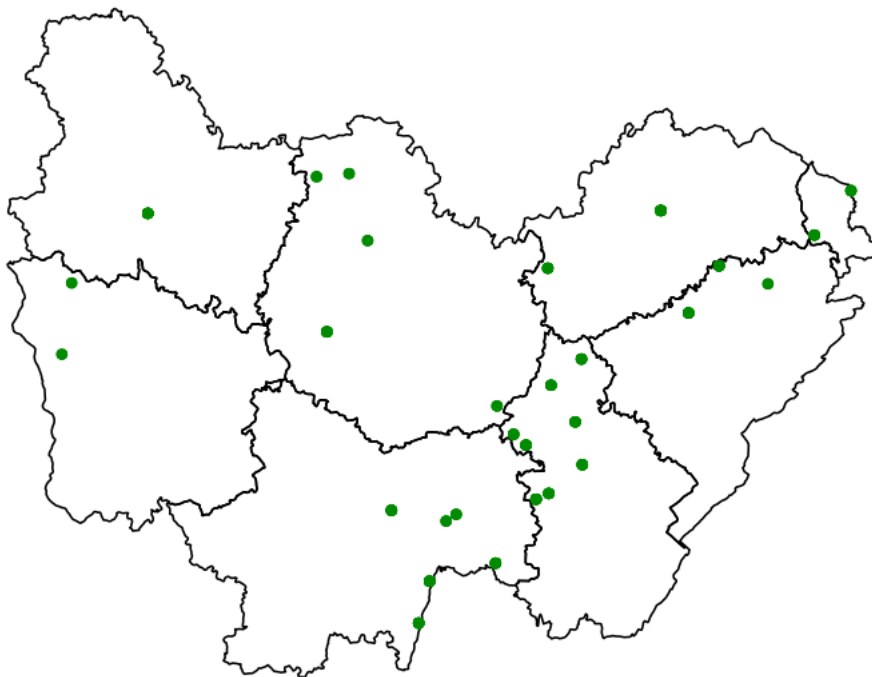
- Stade 1^{ère} feuille trifoliée à deuxième nœud.

Les abeilles butinent, protégeons-les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



Réseau 2018-2019

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **33** parcelles du réseau.

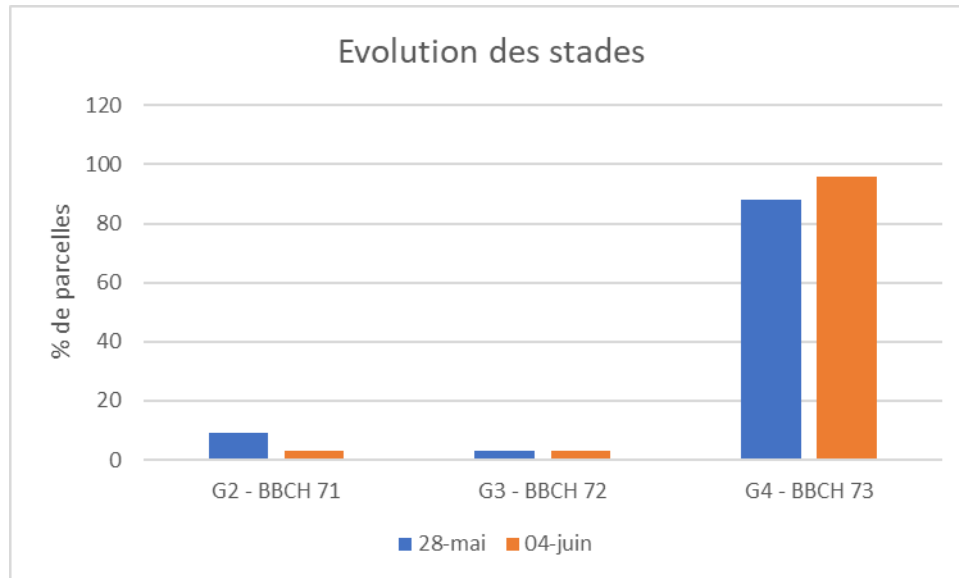


Localisation des parcelles BSV colza
Semaine du 29/05/2019 au 04/06/2019





Stades des colzas



96% des parcelles du réseau ont atteint le stade G4 (10 premières siliques bosselées). La floraison est terminée dans 93% des parcelles observées.

Ces observations du réseau masquent des situations plus complexes. Certaines parcelles ont peu de siliques, d'autres n'ont pas encore fleuri ou débutent une nouvelle floraison. Les retournements se sont encore poursuivis hors réseau. L'hétérogénéité à l'intérieur des parcelles est aussi soulignée.

Ces problèmes de floraison subsistent toujours pour les parcelles dans lesquelles des accidents ont été observés à l'automne et en reprise de végétation (sécheresse, levées hétérogènes, présence de ravageurs).

Maladies

Sclérotinia

Cette semaine, aucun symptôme de sclérotinia sur tige dans le témoin non traité n'est signalé.

Oïdium

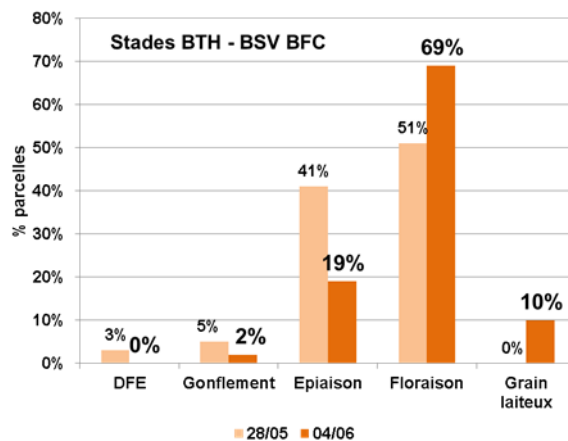
3 parcelles du réseau sont signalées avec la présence d'oïdium sur feuilles et tiges mais pas sur siliques. Ces parcelles sont toutes situées dans le Jura (Saint-Lothain, Les Hays, Nance)



BLE TENDRE

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 52 parcelles implantées du 25/09 au 05/11/2018.



Gris : pas d'observation – Orange : SDF-DFE – Marron : Gonflement – Rouge : Epiaison – Violet : floraison – Bleu : Remplissage des grains

La grande majorité des blés du réseau sont en fleurs.

LES MALADIES

Sur le feuillage

Dans le réseau de parcelles, dans la zone non traitée :

Rouille jaune : 3 parcelles présentent de la rouille jaune sur des variétés sensibles comme LAURIER et IONESCO. Sont aussi particulièrement sensibles GONCOURT et NEMO.

Septoriose : La forte pluviométrie enregistrée au cours des semaines passées a causé la contamination des feuilles avec des spores en cours d'incubation. Dans les situations les plus précoces, la maladie est visible sur l'ensemble des feuilles :

- sur F3 déployée dans 85% des parcelles (contre 73% la semaine passée). En moyenne, 55% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées (contre 41% la semaine passée).
- sur F2 déployée dans 65% des parcelles (contre 50% la semaine passée). En moyenne, 38% des feuilles de cet étage foliaire sont affectées (contre 24% la semaine dernière).
- sur F1 déployée dans 35% des parcelles (contre 10% la semaine dernière).

Rouille brune : 2 parcelles présentent de la rouille brune sur des variétés sensibles comme BOREGAR et UNIK. Parmi les autres variétés sensibles à cette maladie, on trouve : AREZZO, OREGRAIN, CELLULE, MACARON et RGT VOLUPTO.







SI ON SE RESUME :

Au-delà de la floraison, les maladies deviennent plus difficiles à contrôler.

La fusariose des épis

A l'approche de la floraison des céréales, il est important d'évaluer le risque de contamination des épis par la fusariose. Cette maladie provoque une nécrose précoce d'un ou plusieurs épillets suivie le plus souvent d'un échaudage de l'épi. Certaines espèces de champignons, en particulier fusarium graminearum, sont capables de produire des mycotoxines comme le déoxynivaléol (DON) dont la teneur dans le grain est réglementée. Un climat humide à partir de l'épiaison et pendant la floraison favorise leur développement, d'autant plus si le risque agronomique est élevé.

Grille d'évaluation du risque agronomique d'accumulation du Déoxynivaléol (DON) dans le grain de blé tendre :

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque
 <p>Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1
		Moyennement sensibles	2
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	3
		Moyennement sensibles	3
 <p>Betteraves, pomme de terre, soja, autres</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	4
 <p>Maïs et sorgho fourrages</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	4
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5
		Moyennement sensibles	6
 <p>Maïs et sorgho grains</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2
		Moyennement sensibles	3
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4
		Moyennement sensibles	5
		Sensibles	6
		Sensibles	7

Légende :

Note grille 1 et 2 : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON, quelles que soient les conditions climatiques.

Note grille 3 : Le risque vis-à-vis des fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison) s'élève.

Notes grille 4 et 5 : Pour ces deux niveaux, le risque est agronomiquement élevé sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

Notes grille 6 et 7 : Le risque est très élevé quelles que soient les conditions climatiques.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 29 du 4 juin 2019

La grille blé tendre estime le risque de 1 (risque DON le plus faible) à 7 (risque DON le plus fort). Une variété est dite sensible si sa note d'accumulation en DON est inférieure ou égale à 3,5 et elle est dite peu sensible si cette note est supérieure à 5,5.

Comportement des variétés de blé tendre vis-à-vis du risque DON (Fusarium Graminéarum)

Références

Récentes

		Variétés peu sensibles				
	GRAINDOR	ILICO	7	MALDIMES CS		
	APACHE	OREGRAIN	6.5			
	HYDROCK	SOKAL	6			
	OXEBO	IZALCO CS				
BOLOGNA	BERGAMO	ALIXAN		FILON	HYPODROME	HYNMCTUS
HYFI	HYBIZA	DESCARTES	5.5	PILIER	TARASCON	LG ANDROID
	LYRIC	SY MOISSON				
	SOLEHIO	FRUCTIDOR				
	RUBISKO	LG ABSALON	5	CHEVIGNON	RGT VOLUPTO	SOLINDO CS
	HYSTAR	AUKLAND				
	CELLULE	AREZZO		FANTOMAS	UNIK	
	KWS DAKOTANA	ARKEOS	4.5	RGT SACRAMENTO	RGT CYCLO	RGT TALISKO
	TRIOMPH	RGT CESARIO		MACARON	TENOR	
BOREGAR	ASCOTT	ADVISOR				
	CALUMET	CALABRO		KWS EXTASE		
CREEK	DIAMENTO	APRILIO	4	PASTORAL	LUMINON	
	RGT VENEZIO	SYLLON		RGT GOLDENO	RGT CYSTEO	
	PIBRAC	NEMO				
	COMPLICE	GONCOURT	3.5	MUTIC	ORLOGE	JADOR
IONESCO	COMPIL	LAURIER	3	LG ARMSTRONG	AMBOISE	SEPIA
		RGT VELASKO	2.5			

Source ARVALIS - Liste non exhaustive

Variétés sensibles

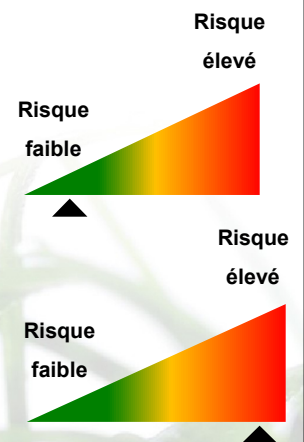
mai-19



SI ON SE RESUME, pour la semaine à venir :

⇒ **Notes grille 1, 2 et 3** : le risque est faible.

⇒ **Notes grille 4, 5, 6 et 7** : le risque est élevé, dès un cumul de pluies supérieur à 10 mm autour de la floraison pour les notes 4 et 5 et en toutes conditions pour les notes 6 et 7.





Les ravageurs

Les lémas

90% des parcelles voient la présence de lémas sur le feuillage mais avec une intensité très modeste.

Les pucerons des épis

Plusieurs espèces de pucerons peuvent se retrouver sur les feuilles de blé en cours de montaison, mais seul *Sitobion avenae* monte sur les épis. Il développe des colonies qui provoquent des dégâts par prélèvement de sève **de la floraison à grain laiteux. D'une longueur de 2 à 3 mm**, allongé, sa couleur n'est pas caractéristique (elle peut varier du vert au rouge en passant par le jaune). Il présente des cornicules noires (appendices situés de part et d'autre de la partie postérieure de l'abdomen).

Seuil de risque : Il est défini à partir du début épiaison : 1 épi sur 2 infesté par au moins un puceron. Ce seuil correspond en moyenne à moins de 5 pucerons/épi.



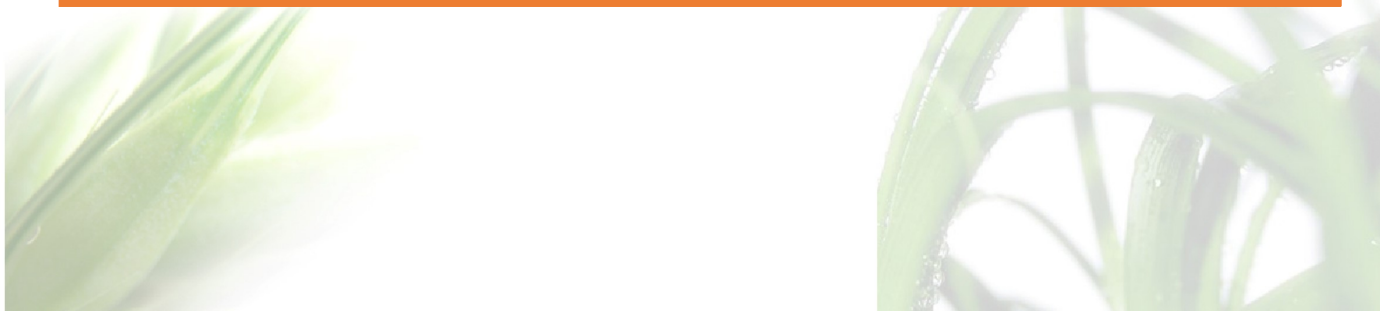
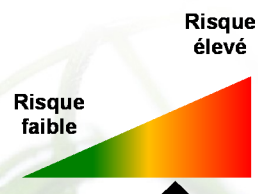
Cette semaine, 80% des parcelles sont concernées par la présence de pucerons sur les épis (contre 72% la semaine dernière) avec en moyenne 16% d'épis colonisés (contre 7% la semaine dernière). Le seuil de risque est dépassé dans 2 parcelles.

Les auxiliaires sont, pour l'instant, rarement observés



SI ON SE RESUME :

- **Le risque augmente par rapport à la semaine dernière mais devra encore être réévalué lorsque les températures remonteront durablement.**





Les cécidomyies orange

De l'épiaison **jusqu'à la fin de la floraison**, les blés sont sensibles aux attaques de cécidomyies, période pendant laquelle les femelles pondent rapidement leurs œufs dans les glumes des épis. Les dégâts sont par la suite provoqués par les larves qui consomment les grains de blé en formation. On peut considérer, qu'en moyenne, une larve par épi occasionne 1q/ha de perte de rendement.

A partir de l'épiaison, il convient donc de suivre le vol des cécidomyies à l'aide de cuvettes jaunes dans les parcelles de blé.



Prévoir le risque cécidomyies orange :

Une grille d'évaluation du risque agronomique est disponible depuis 2012 (ARVALIS - Institut du végétal 2012).

Elle permet de cibler rapidement les parcelles pour lesquelles la surveillance du ravageur est à privilégier. Chaque parcelle reçoit une note de 0 à 8 qui renvoie à un conseil d'observation.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
		Rotation avec Blé/Blé	Argileux (+ craie)	6
			Sableux	7
Limoneux	7			
	Argileux (+ craie)	8		

Légende :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. **Rappel : les variétés résistantes (Aigle, Allez y, Altigo, Auckland, Barok, Belepi, Boregar, Filon, Granamax, Hypodrom, Koreli, Lipari, Lyrik, Nemo, Oregrain, Pilier, RGT Cyclo, Rubisko et Tenor) n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.**

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller si un traitement est nécessaire.

7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est préconisée.



Comment piéger :

Avant de déclencher un traitement contre les cécidomyies, respecter les étapes suivantes :

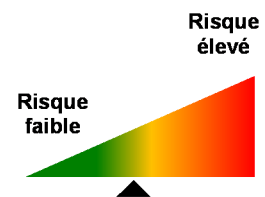
- Mettre en place 2 cuvettes (contenant de l'eau, du gros sel et quelques gouttes de liquide vaisselle) par parcelle à partir de l'épiaison (le haut de la cuvette devant être positionné à la base des épis).
- Faire un relevé tous les 2 jours (matin ou soir) jusqu'à l'apparition des cécidomyies.
- Dès l'apparition des premières captures, faire un relevé journalier (matin ou soir).
- Si 10 cécidomyies oranges sont capturées en moyenne par cuvette et sur 24h, le seuil de risque est dépassé. Observer le soir s'il y a des cécidomyies en position de pontes (conditions : temps orageux, température > 15°C en soirée et vent < 7 km/h).

Cette semaine, sur 10 parcelles ayant fait l'objet de cette observation, le ravageur est rarement rencontré.



SI ON SE RESUME :

- **Le risque reste modéré en intensité mais devra être réévalué lorsque le climat deviendra plus calme, en particulier dans les zones de plaines.**

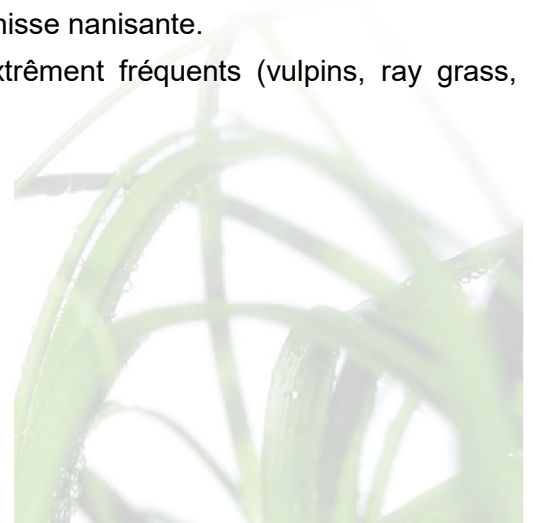


Et hormis les maladies ?

Quelques situations voient apparaître des symptômes de jaunisse nanisante.

Les échecs de lutte contre les mauvaises herbes sont extrêmement fréquents (vulpins, ray grass, brômes, folles avoines).

Ne pas hésiter à faucher les bordures externes de champ.





Les parcelles

ORGE DE PRINTEMPS

6 parcelles d'orges de printemps semées au printemps ont été observées cette semaine.



Chaignay (21), le 27/05/2019

Les orges du réseau semées entre le 19 et le 28/02 sont au stade début épiaison à début floraison pour la majorité d'entre elles.

Dans le témoin non traité, les premiers symptômes de maladies apparaissent :

- Oïdium : Aucune parcelle n'est concernée,
- Rhynchosporiose : 66% des parcelles sont concernées (contre 63% par rapport à la semaine dernière),
- Helminthosporiose teres : 33% des parcelles sont concernées.



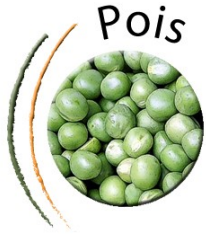
SI ON SE RESUME sur orges de printemps semées en février :

Au-delà de la floraison, les maladies deviennent plus difficiles à contrôler.

Du côté des ravageurs, toutes les parcelles observées enregistrent la présence de lémas.

Note commune 2019
INRA, ANSES, ARVALIS - Institut du Végétal
pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés
pour lutter contre les maladies des céréales à paille

https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pi/ec/2e/cc/00/note_commune_2019_finale4171869336735947962.pdf



POIS D'HIVER

Les 2 parcelles observées dans le réseau cette semaine sont au stade jeunes gousses supérieures à 2 cm.

Maladies

Ascochytose

Les symptômes doivent être surveillés de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (2 – 3 semaines après la fin floraison).

Les temps humides et doux ainsi que la présence de rosées sont favorables à la maladie. Les pluies permettent la propagation de cette dernière, par effet splashing, du bas vers le haut de la plante.

La maladie n'a pas évolué depuis la semaine dernière.

Analyse du risque :

Risque moyen. A surveiller au cas par cas après les pluies, surtout dans les situations non protégées ou ayant reçu plus de 30 mm de pluie depuis la dernière protection.



Ravageurs

Pucerons verts

Période de sensibilité : entre le stade 10 feuilles - début floraison et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison)

Seuil de nuisibilité : une dizaine de pucerons par plante (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle)

Observations :

Le temps chaud leur a été favorable. Ils sont régulièrement observés, dans des proportions variables d'une parcelle à l'autre. A noter, la présence simultanée des auxiliaires et de pucerons parasités.

Analyse du risque :

L'arrivée des pucerons est à surveiller notamment lors de journées chaudes et ensoleillées comme celles annoncées pour la fin de la semaine. Si le seuil est dépassé, prendre aussi en compte l'évolution des populations sur quelques jours et la dynamique des auxiliaires présents ou non. Le risque est moyen à élevé.



Tordeuse

Période de surveillance : les vols de tordeuses sont surveillés grâce aux pièges à phéromone, à partir du stade début floraison jusque fin floraison + 8 -10 jours.



Seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité dépend du débouché :

- Alimentation animale : 400 captures cumulées depuis le début de la floraison
- Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées depuis le début de la floraison

Observations :

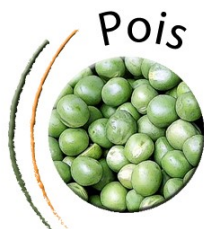
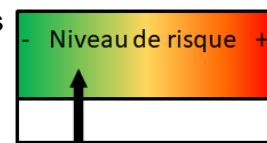
Les captures se poursuivent.

Parcelle	7 mai	14 mai	21 mai	28 mai	04 juin	Cumul
ALLIGNY-		5	11	50	10	76
MAGNY-		10	2	Pas observé	15	27
TANLAY (89)	11	21	7	Pas observé	Pas observé	39

Analyse de risque :

Les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles avant l'apparition des premières fleurs et relevés toutes les semaines.

Les captures sont inférieures au seuil pour le moment. Le risque est faible.



POIS DE PRINTEMPS

5 parcelles observées.

Les stades vont de début floraison jeunes gousses de 2 cm.

Maladies

Ascochytose

Description, période de risque et seuil de nuisibilité : se reporter au pois d'hiver

L'ensemble des parcelles est maintenant dans la période de risque.

Cette semaine pas de signalement de la maladie dans le réseau.

Hors réseau, les symptômes sont aussi rares étant donné le climat actuel plutôt sec.

Analyse du risque :

Risque faible à moyen. A surveiller au cas par cas notamment à la suite de pluies orageuses.



Bactériose

Elle peut être observée localement. Les températures fraîches de début mai ont favorisé l'expression de symptômes.



Pour rappel il n'existe aucun moyen de lutte chimique.



Bactériose sur pois de printemps, E. Joudelat (CA89)

Ravageurs

Pucerons verts

Période de risque et seuil de nuisibilité : se reporter au pois d'hiver

Observations :

Ils sont observés dans 2 parcelles de réseau à Gy-L'Evêque (89) et Villiers-les-Hauts (89). Pour cette dernière le seuil de nuisibilité est atteint (11 à 20 pucerons / plante).



Crispations de boutons floraux sur pois de printemps dues aux pucerons, J. Nagopae (CA58)



Analyse du risque :

L'ensemble des parcelles est maintenant entré dans la période de risque. L'évolution des populations de pucerons est à surveiller notamment lors de journées chaudes et ensoleillées. Le risque est moyen à élevé.



Tordeuse

Période de risque et seuil de nuisibilité : *se reporter au pois d'hiver*

Observations :

3 parcelles ont fortement piégé. Les captures sont résumées dans le tableau suivant :

Parcelles	04
Villiers-les-Hauts (89)	96
Busseaut (21)	114
Lasson (89)	150

Analyse de risque :

2 parcelles du réseau ont dépassé le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine mais pas celui pour l'alimentation animale.

Bruches

Hors réseau, des bruches sont signalées sur les boutons.

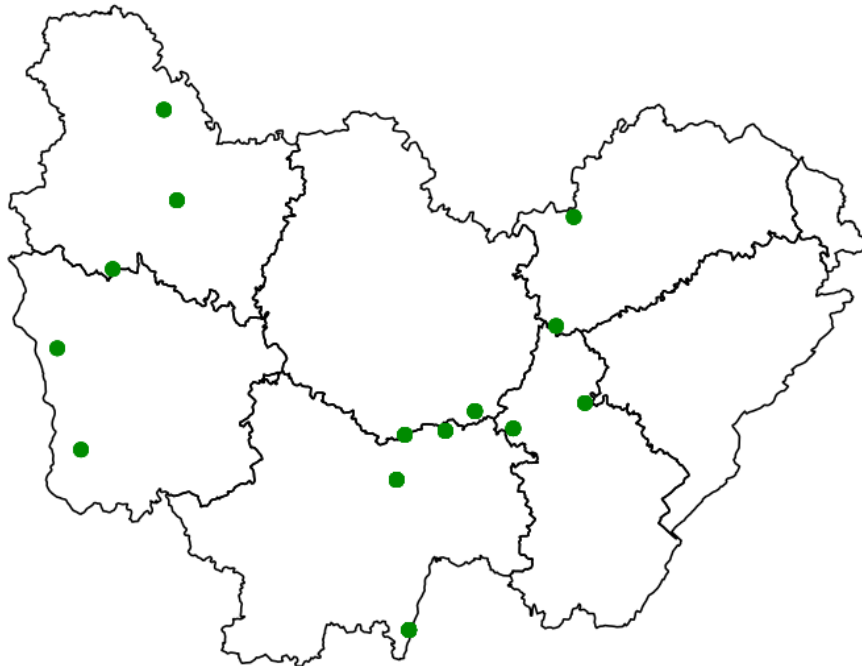
Pour les parcelles destinées à l'alimentation animale ou en contrat de production de semences, le risque est élevé dès lors que les températures sont supérieures à 20°C pendant 2 jours consécutifs. A surveiller à partir du stade jeunes gousses 2 cm.





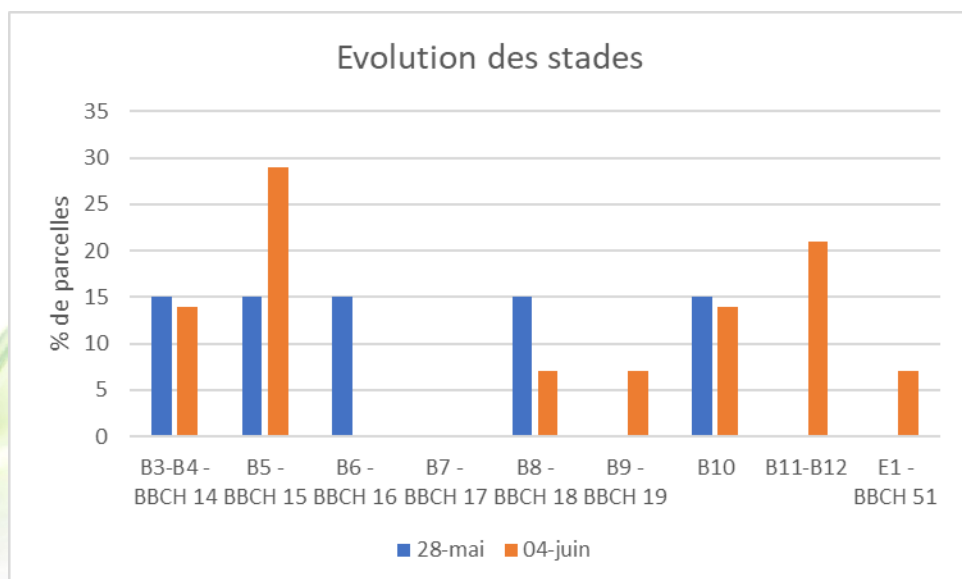
Réseau 2019

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 14 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles BSV tournesol
Semaine du 29/05/2019 au 04/06/2019

Les parcelles les plus avancées atteignent maintenant le stade bouton étoilé (E1 – BBCH 51).





Puceron Vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)

Période de sensibilité : de la levée à la formation du bouton floral.

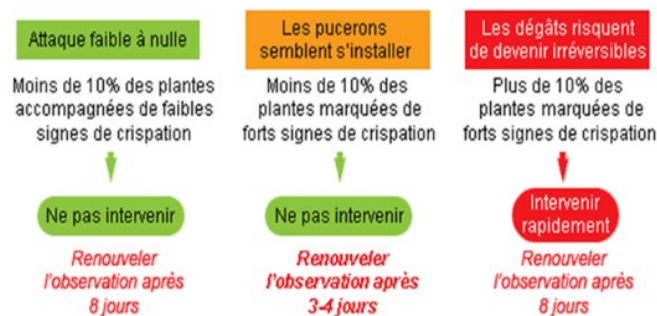
La présence des pucerons verts du prunier est révélée par un début de crispation du feuillage, qui se transforme ensuite en déformation (cloques).

L'intensité des symptômes peut évoluer très vite en cas de multiplication rapide des insectes.

Seuil de nuisibilité : ne pas intervenir avant 10 % de plantes fortement crispées.

- en dessous de ce seuil, l'attaque peut rester contenue ou cesser d'elle-même (conditions climatiques peu favorables, activité des organismes auxiliaires...)

- maintenir la surveillance : un traitement insecticide ne permet pas de contrôler une éventuelle reprise d'infestation par des vols d'ailés échelonnés.



Observations :

10 parcelles observées.

7 parcelles (Corcelles-Les-Arts (21), Seurre (21), Petit-Noir (39), Chissey-Sur-Loue (39), Pesmes (70), Givry (71), Saint-Martin-en-Gatinois (71)) signalent la présence de pucerons (ailés et aptères) sur 80 à 100% des plantes (en augmentation par rapport à la semaine passée).

Des signes de crispation des feuilles (sur 1 à 100% des pieds) sont signalés sur ces mêmes parcelles à l'exception de Saint-Martin-en-Gatinois (71). Ils sont également signalés sur la parcelle de Champlost (89).

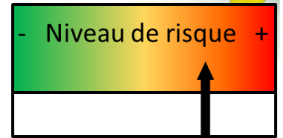
Dans le même temps, des auxiliaires (coccinelles) sont observés dans 70% des parcelles du réseau.



Crispations de feuilles de tournesol dues aux pucerons, P.Chopard (CA39)



Pour les parcelles ayant moins de 6 feuilles, le risque est moyen à fort.



Pour les parcelles plus avancées (plus de 6 feuilles), le risque est faible à moyen.



Ambroisie

C'est une astéracée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblovaux. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anthémis des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argentée).

Il s'agit d'une plante invasive et allergisante qui cause de graves problèmes de santé publique. La prévention et la lutte sont rendus obligatoires par des arrêtés préfectoraux. Elles doivent être détruites avant pollinisation et si possible avant floraison, au plus tard le 1^{er} aout.



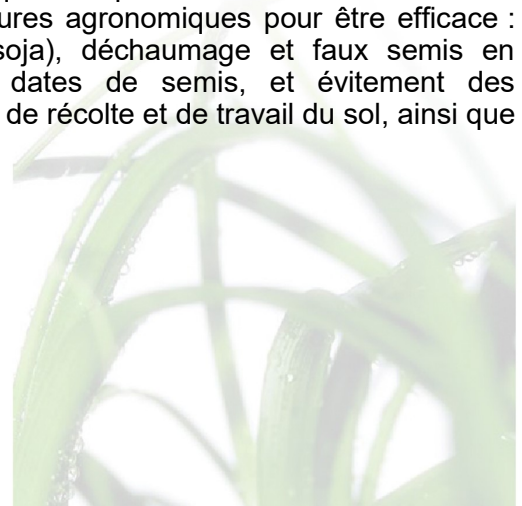
Feuilles d'ambroisie, Agroscope ACW

Cette plante doit être signalée via <http://www.signalement-ambroisie.fr/>.

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masques adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Elle est signalée à CHEVENON (58).
A surveiller.





Au 4 juin, le réseau d'observation est constitué de 37 parcelles : 3 situées en Côte d'Or, 8 en Saône-et-Loire, 5 dans la Nièvre, 8 dans le Jura, 5 en Haute-Saône, 6 dans l'Yonne et 2 dans le Territoire de Belfort.

Stade et état du maïs

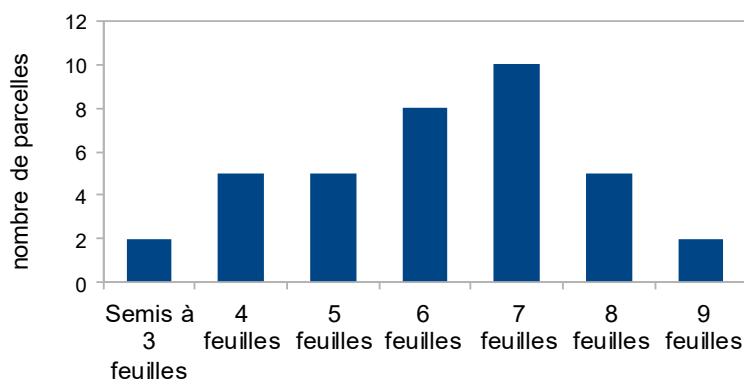
Depuis le début du mois de juin, des températures enfin supérieures aux normales assurent une croissance active du maïs.

Les semis d'avril atteignent le stade 8 à 9 feuilles.

Les derniers semis qui n'ont pas été pénalisés par le froid rattrapent les premiers semis.

De nombreuses parcelles sont resemées ou en cours de resemis suite à des dégâts de corbeaux.

Stade du maïs le 4 juin 2019



Comment compter les feuilles

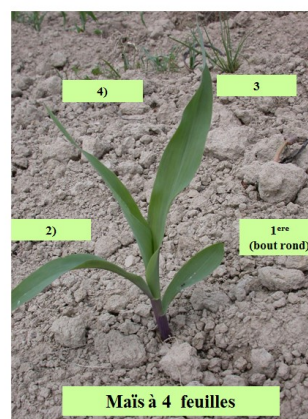


Contrôle des stades

• De la levée à la floraison, dénombrement des feuilles visibles : compter TOUTES les feuilles.

• Contrôler le stade sur 10 plantes consécutives sur le rang.

• Un stade repère est réalisé à la parcelle lorsque 50 % des plantes ont atteint ce stade





Lutte contre les mauvaises herbes

Entre le stade 6 feuilles à 8 feuilles, il faut éviter l'emploi de certains herbicides (période d'initiation florale).

Contre les adventices, privilégier les méthodes de lutte alternative :

- Le binage est une des méthodes de lutte les plus sélectives pour le maïs. Il permet de gérer les adventices bien développées, il améliore aussi l'efficacité des derniers apports d'azote en les incorporant et permet d'aérer les sols battus.
- Les outils de lutte alternatifs ont une efficacité limitée à insuffisante sur flore vivace.



Binage - photo CA71

Des taches de vivaces sont particulièrement importantes cette année notamment liseron mais aussi chardon, rumex et chiendent.

Information sur la flore et les moyens de luttés efficaces : <http://www.infloweb.fr/>.

Ambroisie :



Ambroisie - photo CA71



L'ambrosie est une plante invasive et allergisante qui colonise de plus en plus notre région Bourgogne Franche-Comté et notamment la Saône-et-Loire, la Nièvre et le Jura.

Des levées importantes dans le maïs sont souvent observées.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Découvrez dans cette fiche technique comment reconnaître cette plante et comment adapter la lutte : <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/comment-lutter-contre-lambrosie/>

Ravageurs

Pyrale

Chrysalidation

Les observations de la cage pyrale de Beaune (21) ne présentent pas de début de chrysalisation.

Sur une parcelle à Corpeau (21), il a été compté 3 chrysalides et 2 larves sur des résidus de maïs présents sur le sol.

Sur la cage de Branges (71), sur 200 cannes, il a pu être trouvé que 8 chrysalides et aucune larve.



Larve de pyrale – photo CA71



Chrysalide de pyrale
photo CA71

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalides et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale du positionnement des trichogrammes.

Cet indicateur est parfois insuffisant. Il doit être complété par l'observation des adultes.



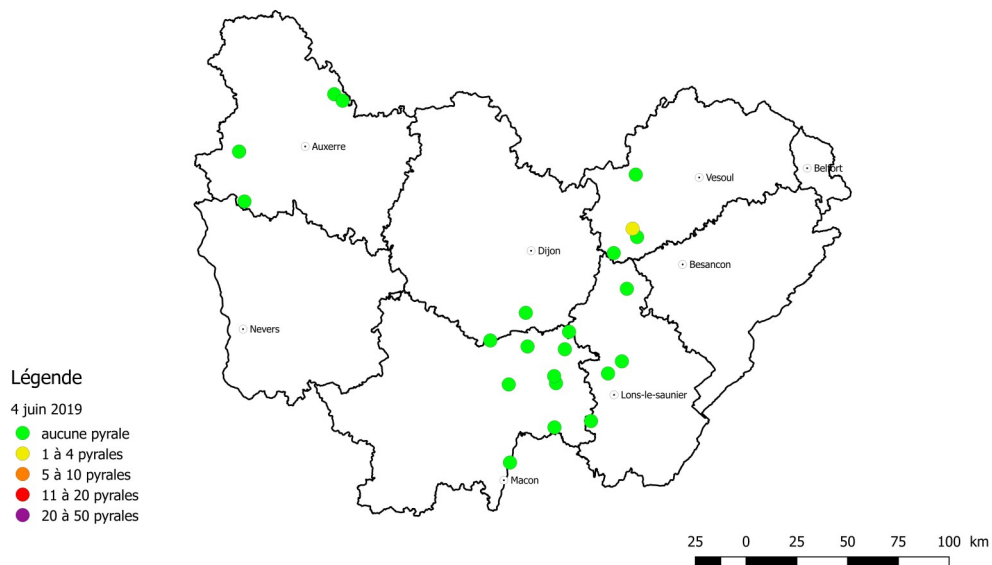
Vol de pyrale

En Bourgogne Franche-Comté, les pièges à phéromones sont observés depuis 2 semaines. La semaine dernière sur les 15 pièges mis en place et relevés, seul le site de Montpont au sud de la Bresse a capturé 2 papillons adultes.

Cette semaine sur les 23 pièges observés, seul le piège de Velesmes-Echevanne (70) a capturé 3 papillons adultes.

Au vu de ces éléments, l'émergence des papillons est certainement proche, mais à ce jour le vol n'est pas nettement engagé.

Carte présentant les captures de pyrales depuis la semaine dernière.



Pose des trichogrammes

Les trichogrammes doivent être posés quand le vol de pyrale est significatif. Dans les secteurs les plus précoces au sud de la Bresse (Saône-et-Loire et Jura), **les lâchers devraient se situer la semaine prochaine ou en début de semaine suivante.** Pour les autres secteurs l'information sera précisée dans le prochain bulletin.

Limaces : peu de dégâts

Aucun dégât n'est signalé dans le réseau. Les conditions sèches ne sont pas favorables à ce ravageur qui n'est nuisible que du semis au stade 5-6 feuilles.

Oiseaux

En dehors du réseau, des destructions de semis ou des plantes jusqu'à 3 à 4 feuilles par les corvidés ont été très souvent signalées cette année dans toute la région. Les dégâts importants et généralisés ont nécessité des re-semis.

Pour limiter les risques, les solutions d'effarouchement peuvent être efficaces sur des durées limitées.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 29 du 4 juin 2019

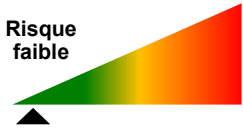
Pucerons

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de *Sitobion Avenae* et de *Rhopalosiphum Padi* est encore faible mais au-dessus de la moyenne des dernières années, par contre les *Metopolophium dirrhodum* ne sont pas observés.

Dans les parcelles du réseau, les pucerons sont absents ou toujours observés à des niveaux faibles en dessous des seuils de traitements.

Risque faible

Risque élevé



Autres ravageurs

Des dégâts de sangliers sont encore observés en dehors du réseau de suivi.

Soja



Réseau 2019

6 parcelles observées cette semaine.

Les stades sont compris entre 1^{ère} feuilles unifoliées et deuxième nœud. Aucun problème sanitaire n'est signalé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Betterave



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement